LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

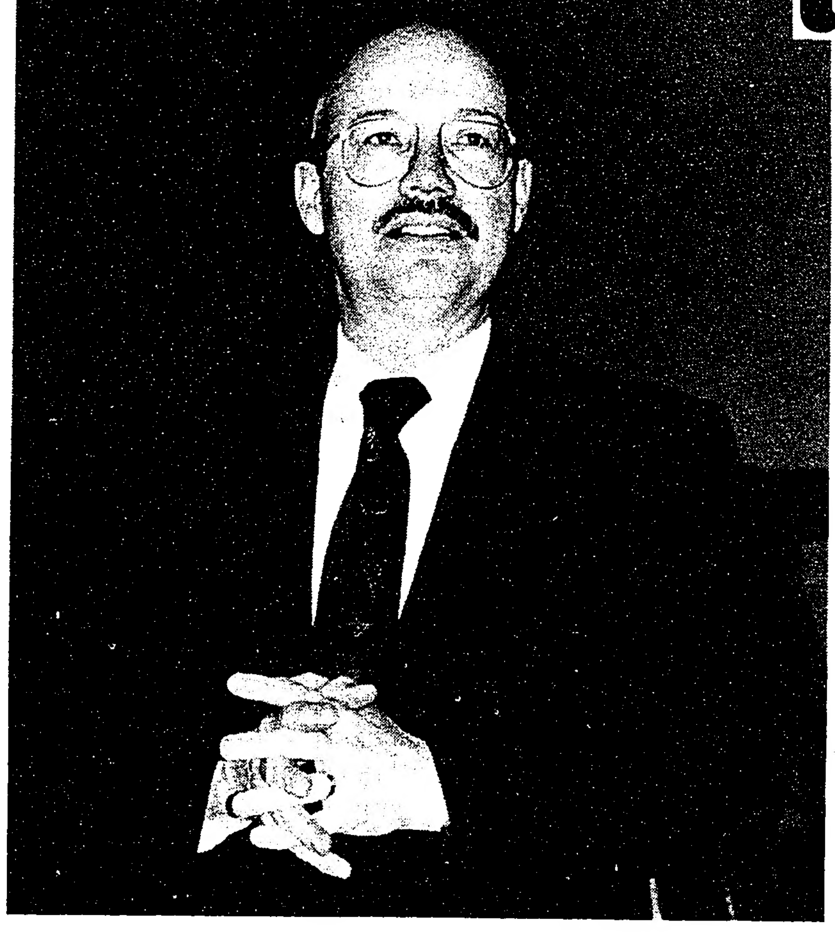
Vol. 29 n°25 Edmonton, semaine du 23 au 29 juin 1995 16 pages 60¢

La suite des mésaventures d'un Canadien errant

À lire en page 5

• Fédération des communautés francophones et acadienne

Paul Denis accède au poste de vice-président



MICHEL BOUCHARD

EDMONTON — Le président de l'ACFA provinciale, Paul Denis, a été nommé vice-président et représentant des régions de l'Ouest et du Nord de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) lors de l'assemblée annuelle qui se déroulait à Ottawa les 17 et 18 juin dernier. La composition du bureau de direction est décidée par les associations membres de la FCFA, dont l'ACFA.

«C'est un rôle double, explique le nouveau vice-président. À mon retour, de dois informer le groupe que je représente sur ce qui se passe au niveau de la Fédération et, entre les réunions, continuer la communication avec les membres.»

Le dossier de première importance, selon M. Denis, sera de s'assurer que les ministères et agences fédérales se conforment à l'article 41 de la Loi sur les langues officielles. Cet article oblige toutes ces institutions à promouvoir le développement des communautés de langues officielles. Chaque ministère doit préparer un plan d'action. «Il y a des ministères qui ne l'ont jamais fait auparavant, raconte M. Denis. Ils ne savent pas ce que c'est, du développement communautaire.» Au niveau provincial, l'ACFA a embauché un contractuel pour veiller à ce que les ministères respectent les modalités de l'article 41.

Paul Denis termine son mandat de président de l'ACFA cette année et, conséquemment, il n'aura pas de double mandat très longtemps. «Je suppose que c'est faisable, affirme-t-il, mais ce n'est pas recommandé.» Chaque vice-président du bureau de direction de la FCFA reçoit la responsabilité d'un dossier lors de sa première réunion.

Le nouveau vice-président raconte qu'il veut veiller à ce que les décisions prises par le Conseil national des présidents et présidentes soient exécutées. Le conseil se rencontre tous les trois ou quatre mois pour déterminer les orientations et les priorités de la fédération. «Je vais continuer au niveau national à oeuvrer pour la francophonie comme je l'ai fait pour le provincial», raconte M. Denis.

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

• Fédération culturelle canadienne-française

Louisette Villeneuve élue conseillère

MICHEL BOUCHARD et APF

EDMONTON — Louisette Villeneuve a été récemment élue conseillère à la Fédération culturelle canadienne-française. Mme Villeneuve est par ailleurs membre du bureau de direction de l'ACFA provinciale et responsable du secteur des arts et de la culture.

La mission de la FCCF est d'assurer et de maintenir de façon continue l'évolution culturelle et artistique des communautés francophones du Canada.

La FCCF veut maintenant consacrer moins de temps au lobbying et concentrer ses efforts sur le développement communautaire, notamment en mettant l'accent sur la formation des artistes et des spécialistes de la production culturelle. La Fédération veut surtout mettre en valeur la création artistique, la diffusion des produits et les regroupements interprovinciaux, pour ainsi assurer un avenir aux organismes culturels.

«Nous sommes un luxe pour le consommateur, affirmait la présidente de la FCCF, Lise Leblanc, lors de l'assemblée annuelle. C'est pour ça qu'il faut valoriser l'artiste auprès de sa communauté, des autres communautés francophones et des gouvernements.»



• La cause Mahé-Bugnet

Cinq ans plus tard...

à lire en page 3

• *Jeux francophones de l'Ouest*

Les spectateurs seront-ils sur la ligne de départ?

EDMONTON — «Les encouragements du public sont un grand agent motivateur pour les athlètes. J'espère donc que les spectateurs seront nombreux lors des premiers Jeux francophones de l'Ouest», a déclaré Amanda Fortier lors d'une conférence de presse organisée par les Jeux. Médaillée d'or à trois reprises lors des derniers Jeux du Canada qui ont eu lieu à Grande Prairie, la jeune fondeuse est la présidente d'honneur des Jeux.

«Même si je suis anglophone, le français est très important pour moi. C'est grâce à la connaissance de cette langue que je peux communiquer et expérimenter la vie canadienne-française», a-t-elle expliqué. À peine âgée de 17 ans, Amanda Fortier est l'une des athlètes les plus prometteuses du Canada.

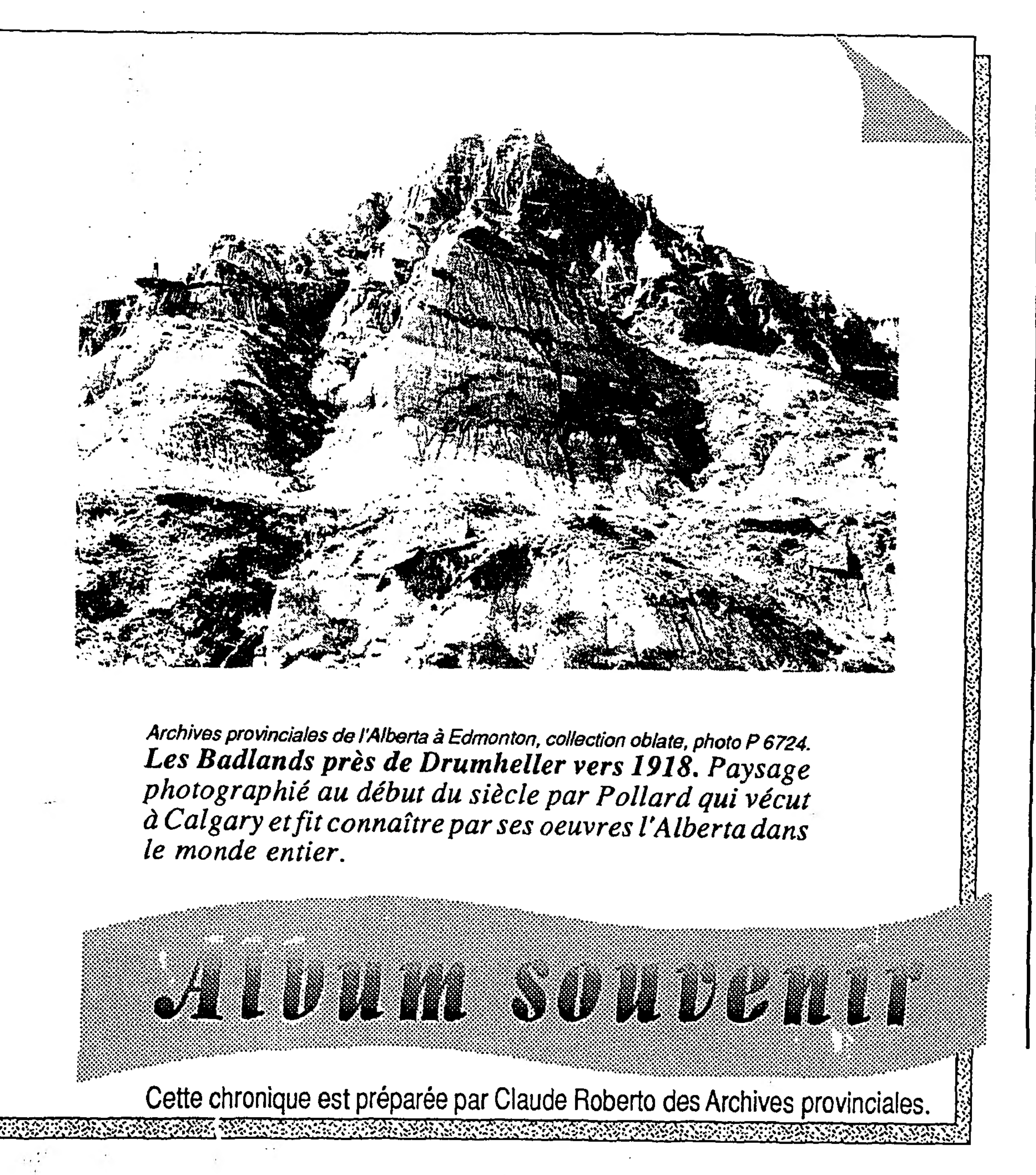

Photo: François Pageau
Amanda Fortier

La conférence de presse, en plus de lancer une invitation à la population à venir encourager les participants aux Jeux, avait aussi pour but de faire le lancement officiel de la chanson thème des Jeux. Intitulée *Faire du sport*, la chanson est une oeuvre originale dont les paroles ont été écrites par Marie Lavoie et la musique par Paul Lamoureux, tous deux d'Edmonton. La chanson a été choisie lors d'un concours lancé par le comité organisateur des Jeux.

Par la même occasion, on a fait la présentation des trois ambassadeurs, trois hommes connus, qui ont bien voulu s'associer avec les Jeux et donner leur appui. Il s'agit de Camille Bérubé, Al Adair et Chuck Clarke.

Par le dynamisme qui est ressorti de la conférence de presse, on sent que les 1ers Jeux francophones de l'Ouest sont prêts à accueillir les 300 jeunes athlètes et artistes de l'Ouest et du Nord qui viendront à Beaumont et Edmonton du 30 juin au 3 juillet.

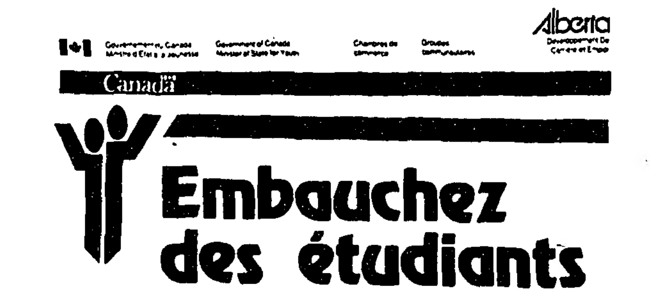
Mais comme l'a souligné le président du comité organisateur, Denis Desgagné, la communauté, de son côté, est-elle prête? «Les jeunes, lors de leur participation aux Jeux de l'Acadie, ont pu s'épanouir et comprendre leur rôle en tant que membre d'une communauté, grâce à l'encoura-gement et à la présence de cette dernière. Les jeunes de l'Ouest n'en méritent-ils pas autant?»



Archives provinciales de l'Alberta à Edmonton, collection oblate, photo P 6724.
***Les Badlands près de Drumheller vers 1918.** Paysage photographié au début du siècle par Pollard qui vécut à Calgary et fit connaître par ses oeuvres l'Alberta dans le monde entier.*

Album souvenir

Cette chronique est préparée par Claude Roberto des Archives provinciales.



Le centenaire de Beaumont: deux témoins du temps en parlent

N.D.L.R. Dans le cadre du centenaire de Beaumont, Le Franco est heureux de publier ces textes tirés du journal de l'abbé Jean-Baptiste Morin, prêtre colonisateur de l'époque. Le Franco aimerait aussi remercier le révérend père Camille Dozois pour sa recherche et sa collaboration.

Beaumont fête ses 100 ans le 30 juin et 1, 2, 3 juillet prochains dans le contexte de la Fête franco-albertaine. C'est un moment propice pour souligner la présence francophone dans la région d'Edmonton, qui célèbre cette année son bicentenaire.

Le premier registre de la paroisse de Beaumont, don de Monseigneur Grandin en juillet 1895 «pour servir à l'historique de la dite paroisse et à l'enregistrement des actes de baptême, mariage et sépulture» contient aux pages 156-160 des textes de l'abbé Jean-Baptiste Morin et de l'abbé Émeric Beauparlant qui esquissent les premières années de la paroisse de Beaumont.

Soeur Alice Trottier, *f.J.*, dans son *Jean-Baptiste Morin: journal d'un missionnaire-colonisateur, 1890-1997*, avait déjà publié aux pages 255 et 256 un précis historique de Beaumont qu'elle avait trouvé dans le «Diurnal» de l'abbé Morin. Le texte du registre de Beaumont est en substance le même, mais comporte des variations importantes: il y a des détails ajoutés, d'autres omis. Ce texte, que nous présentons ici serait à lire en parallèle avec le texte recueilli par Soeur Trottier.

Le texte a été retranscrit tel quel.

Précis historique de la paroisse St Vital de Beaumont

Le texte qui arrive comme *addendum* à celui de l'abbé Morin est rédigé à la fin de 1897; il est de la main de l'abbé Beauparlant, le premier curé résident de Beaumont. Il repartira pour Montréal au tout début de l'année 1898. Son texte suit:

page 159

Les commencements de Beaumont s'annoncent bien dans leur modestie. Cette année 96 vit la construction d'un petit presbytère de 22x22 pds. Les travaux furent poussés si promptement que le Curé put en prendre possession le 1er de Novembre. Mais il faut dire que le stimulant premier et le premier soutien fut Mr l'abbé Morin, dont les générosités affermirent les premiers pas de l'enfance de Beaumont. Le R.P. Leduc d'Edmonton nous gratifia d'un joli petit ménage dont: 2 poêles, 2 couchettes, 1 table lavabo, 6 chaises, quelques vaisselles, 1 moulin à laver, 1 bureau, 2 matelas et garnitures pour deux lits. La Mission de St Albert fournit cheval, attelage et voiture. Enfin, le

page 160

bon Monsieur E. Laurencelle, gérant de la Banque Jacques-Cartier d'Edmonton, nous fit don de 2,600 pds. de bois lors d'une visite qu'il fit à la colonie naissante en compagnie de Mr l'abbé Morin. Ce fut le 23 mars 1897 que Mgr V. Grandin honora la nouvelle paroisse de sa 1ère visite pastorale et qu'il y confirma 23 personnes. Il était accompagné du R.P. Lemarchant et du R.F. Landry. Sa Grandeur se dit satisfaite des débuts et encouragea les Canadiens de Beaumont à poursuivre leurs travaux d'église et de presbytère à leur honneur et utilité, au bien de la religion et à la plus grande gloire de Dieu. Et le 28 du même mois nous faisions la première vente de dix bancs dans notre église. Le 11 avril 1897 nous vendons 4 autres bancs. Monseigneur V. Grandin nous fournit le bois et les ouvriers pour la confection de la voûte de l'église au mois d'octobre 1897 — dont acte et mille remerciements —.



La gestion scolaire ailleurs au pays

• En Nouvelle-Écosse

Les Acadiens auront la pleine gestion de leurs écoles

OTTAWA(APF): Il semble bien que les Acadiens de la Nouvelle-Écosse auront finalement la pleine et entière gestion de leurs écoles françaises.

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a annoncé la formation d'un comité de travail qui sera chargé «de la mise en place d'un système de gestion scolaire pour Acadiens et francophones en Nouvelle-Écosse qui réponde aux exigences de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés».

Le projet gouvernemental prévoit la création d'un Conseil scolaire acadien provincial qui chapeautera les écoles acadiennes de la province. Cette décision s'inscrit dans une réforme plus large, puisque qu'il a aussi été décidé de regrouper les 22 conseils scolaires existants en 7 grands conseils, dont un seul francophone pour toute la province.

Cette année, 3 889 élèves étaient inscrits dans 18 établissements scolaires qui offrent tous une éducation en français langue première, quoique pas toujours une programmation complètement en français. Ces écoles feront vraisemblablement partie de cette nouvelle structure provinciale acadienne.

Selon les plus récentes données disponibles, 10 000 élèves auraient présentement le droit à une instruction en français en Nouvelle-Écosse, en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Le Conseil scolaire acadien provincial sera le plus petit des sept conseils de la province en terme de nombre d'élèves. Son budget de fonctionnement sera d'environ 20 millions de dollars. L'élection du nouveau conseil scolaire est prévue pour le mois d'octobre 1997.

Le gouvernement libéral de John Savage entend introduire des mesures législatives dès cet automne, alors qu'il aura en main un rapport d'étape du comité de travail sur la gestion scolaire.

La Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Ecosse est satisfaite, d'autant plus que le gouvernement a dévoilé un échéancier précis: «Les Acadiens et les Acadiennes de cette province ont enfin un projet concret à mener à bien en ce qui a trait à leur éducation». La Fédération est toutefois déçue de ne pas faire partie du groupe de travail.

Photo: Archives provinciales

La jugement rendu par le Cour suprême du Canada, le 25 mars 1990, en faveur des parents dans la cause Mahé-Bugnet a été le début de l'apparition de la gestion scolaire au pays. Cinq ans après le jugement, plusieurs province et les deux territoires sont toujours dans l'illégalité. Sur la photo, on peut voir Paul Dubé, président de l'Association Mahé-Bugnet, et Claudette Roy, ex-présidente de la Fédération des parents francophones de l'Alberta, lors d'une conférence de presse qui a suivi le jugement de la Cour suprême.

• Au Yukon

Les parents demandent et obtiennent sur le champ, une commission scolaire!

YUKON(APF): Grande première dans le monde de l'éducation: les parents francophones du Yukon ont obtenu une commission scolaire, simplement par l'entremise d'un référendum.

Plus encore, ils seront les premiers au Yukon à gérer et à contrôler complètement l'éducation de leurs enfants, puisqu'il n'existe encore aucune commission scolaire au Yukon.

C'est en effet le ministre de l'Éducation, avec l'aide de ses surintendants, qui gère l'éducation dans ce coin de pays pas comme les autres.

Et contrairement à ce qui se passe encore dans certaines provinces, les Franco-Yukonnais n'ont pas été obligés de se présenter devant les tribunaux pour arriver à leurs fins. Ils ont tout simplement fait appel à une article de la Loi sur l'éducation du Yukon qui date de 1990, qui permet au ministre de l'Education de créer une commission scolaire, pour peu que la population concernée le demande par référendum. Les résultats du référendum tenu le 7 juin dernier sont d'ailleurs éloquents à cet égard: 65 parents ont dit oui à une commission scolaire franco-phone et 18 ont voté contre. La nouvelle commission scolaire sera opérationnelle le 30 juin 1996.

Il n'y a qu'une seule école francophone au Yukon, l'école Emilie-Tremblay de Whitehorse, qui compte 98 élèves de la maternelle à la onzième année. Comble de bonheur pour les parents francophones, la construction d'une toute nouvelle école d'une capacité de 250 élèves et dotée d'un gymnase, débutera cet été. Elle ouvrira ses portes en septembre 1996.

Selon le recensement de 1991, 950 personnes avaient le français comme langue maternelle, ce qui représente 2,9 pour cent de la population totale.

Le modèle yukonnais est l'exception plutôt que la règle au Canada. Il faut dire que les relations entre la communauté francophone et le ministère de l'Éducation du Yukon sont très bonnes et que les relations entre francophones, anglophones et autochtones sont harmonieuses.

• Territoires du Nord-Ouest

Le gouvernement fédéral a le pouvoir d'intervenir

OTTAWA(APF): Même si le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a le pouvoir d'adopter des lois dans le domaine de l'éducation, le gouvernement fédéral peut obliger un gouvernement territorial à respecter les droits constitutionnels des francophones dans le domaine de l'éducation.

«Ce ne sont que des pouvoirs délégués. Le fédéral peut se mettre le bout du nez là-dedans. Une province peut l'envoyer promener, mais les Territoires n'ont pas le dernier mot», confirme le sénateur et éminent expert de la Constitution canadienne, Gérald Beaudoin.

Le gouvernement des Territoires s'apprête à adopter une nouvelle loi sur l'éducation qui, selon les associations et les parents francophones, ne respecte pas les droits de la minorité en matière de gestion scolaire.

Si le gouvernement fédéral ne peut pas intervenir dans une province lorsqu'il est question d'éducation, il en va autrement lorsqu'il est question des territoires canadiens que sont le Yukon et les T.N-O. M. Beaudoin affirme qu'Ottawa peut même légiférer à la place du gouvernement territorial, s'il le faut. «Contrairement à une province, il peut intervenir. Il a tous les pouvoirs sur les territoires», dit le sénateur Beaudoin.

Le gouvernement fédéral attend un avis juridique de son ministère fédéral de la Justice sur le projet de loi sur l'éducation, qui est présentement débattu à l'assemblée législative des T.N-O, avant de décider de la marche à suivre dans ce dossier.

Editorial

Et si c'était vos enfants...

L'horreur médiatique atteint des profondeurs encore insoupçonnées jusqu'ici au Canada. Pas une seule chaîne de télévision, pas un seul quotidien n'échappe à la fascination morbide du procès Bernardo dans toute son atrocité. Le témoignage de la complice nourrit la une des journaux jour après jour; les journalistes se complaisent dans une obscénité de détails quand il s'agit de décrire le contenu sonore des vidéos retenues comme pièces à conviction. Au grand cirque des procès télévisés, la dignité humaine n'est pas au programme.

Et la boucle est bouclée lorsque les médias autoanalysent leurs propres couvertures du procès pour en conclure qu'ils ne font que leur travail. Droit du public à l'information!

Le prochain «twit» qui me ressort ce faux argument paiera pour tous les autres qui se lavent la conscience en se cachant derrière le beau concept de la liberté de presse. Aura-t-il seulement considéré la souffrance et le désespoir des parents des victimes lorsqu'on a fait entendre la bande sonore des crimes? Comment justifier que l'indignité souffert par sa fille, tout comme sa douleur et sa mort, soit rapportée par tous les médias du pays? Pour tous ceux d'entre nous qui avons des enfants, la douleur de les imaginer vivre une torture pareille est tout simplement insupportable.

Faudra-t-il, au nom de la transparence judiciaire, vivre chaque crime crapuleux en direct et en couleurs? Au risque de paraître ignorant, j'aimerais qu'on me dise quelles informations pertinentes à ma vie me sont transmises par ce procès et quels sont les renseignements qui feront de moi un meilleur citoyen. Difficile d'être conséquent avec soi-même en interdisant à ses enfants de regarder les Power Rangers à la télé tout en laissant cette dernière allumée à l'heure des nouvelles. Dans l'absolu, meurtres, viols et tortures sont-ils plus acceptables sous prétexte qu'il s'agit de réalité, par opposition à la violence fictive, destinée aux enfants, que propose les Rangers? C'est pourtant le message que l'on transmet à nos jeunes quand nous rejetons la violence dans leurs divertissements alors que les nôtres en sont remplis.

Oui, informer le public est un droit; mais c'est aussi une responsabilité. Les codes d'éthique dont se sont dotés les médias ont justement pour objet de bien évaluer la justesse, la portée et la validité de l'information transmise. Si un code d'éthique permet d'écarter la dignité humaine d'un simple revers de la main, il est grand temps de le changer. Si chacun d'entre nous boycottait les pourvoyeurs d'horreur, je vous assure que ça ne tarderait pas.

François Pageau



Il faut combattre le racisme

Cher journal francophone,

Mon nom est Kendra Fisher; je viens de l'école St. Thomas à Red Deer en Alberta.

J'ai vu une personne qui a la peau foncée. Il y a un groupe de filles qui la taquine à l'école et dans les rues. Ce n'est pas juste parce qu'elle est comme moi et mes amies, mais sa peau est une différente couleur.

Je pense qu'on doit éduquer les élèves que le racisme n'est pas juste, que les personnes qui ont la peau foncée sont juste comme nous autres. On peut avoir des personnes de couleur foncée qui viennent dans les classes pour dire leur position sur le racisme aux élèves.

J'espère que cette lettre va te convaincre qu'on doit aider à combattre le racisme.

Kendra Fisher
Red Deer

Trop de travail en même temps!

Cher citoyen de l'Alberta,

Moi, j'ai un problème avec le système éducationnel dans cette province. J'ai un problème parce que les professeurs donnent des projets inutiles. Par exemple, ils nous donnent des histoires à lire qu'ils pensent intéressantes mais je pense que ça ne fait pas de sens. Ou encore, ils donnent des projets qui vont prendre un mois à faire mais il faut les faire en deux semaines. Ou bien tous les professeurs donnent les grands projets en même temps.

Une solution est que, au commencement de l'année, les profs peuvent demander aux élèves quels projets ils veulent faire. Une autre solution serait que les profs se parlent entre eux et choisissent les temps où ils vont donner les projets et donner un temps limite raisonnable. Ça, c'est mon problème avec le système éducationnel.

Erick Holstein
Red Deer

Le Franco est heureux de publier les commentaires de ses lecteurs sur des sujets d'actualité ou d'intérêt général. Les témoignages et les réactions à des textes parus dans nos pages sont également bienvenus. Toutefois, puisque l'espace dont nous disposons est limité, nous nous réservons le droit de raccourcir les textes. Nous en retrancherons au besoin, les passages diffamatoires ou de nature à offenser par leur ton ou leur contenu. Les propos publiés dans *Le courrier des lecteurs* représentent uniquement l'opinion des signataires des lettres. Leur publication ne signifie pas que le journal partage ce point de vue. Toutes les lettres doivent être signées et accompagnées d'un numéro de téléphone et d'une adresse, afin que nous puissions entrer en contact avec l'auteur si nécessaire.

La rédaction





Directeur: François V. Pageau
Adjointe, administration, publicité: Micheline Brault
Journaliste: Carole Thibeault
Graphiste: Lynda Gagnon
Correspondant national: Yves Lusignan
Association de la presse francophone

Correspondants régionaux

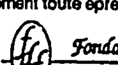
Bonnyville: Lucie Lavoie
Calgary: Jacques Girard
Centralta: Julie Bouchard-Dallaire et Lucienne Brisson (St-Albert)
Jasper: Marie-Joëlle Driard
Medicine Hat: Guy Larocque
Lethbridge: Adjoa Savage
Plamondon: Lina Labonté
Rivière-la-Paix: Sophie Savoie(St-Isidore) et Noëlla Fillion (Donnelly)
Saint-Paul: Jean-François Coulombe

Le Franco est membre de l'Association de la presse francophone.
Au niveau national, il est représenté par l'agence de publicité OPSCOM.
Il est imprimé par CENTRALWEB Colorpress, à Edmonton.

Le Franco

8923, 82e Avenue • Edmonton (AB) • T6C 0Z2
Téléphone: (403) 465-6581 • **Télécopieur:** (403) 465-3647





OPSCOM

Les mésaventures d'un Canadien errant

• Vie nocturne en Lettonie:

PAS DE RIGODON À RIGA

Michel Bouchard

RIGA — La nuit, toujours sinistre, descend sur la ville. J'hésite un instant avant de quitter la gare. J'essaie de m'orienter. Devant moi un carré énorme et, à droite, un cinquantaine de taxis. Selon mon guide, l'hôtel se trouvait de l'autre côté de la rue, mais il n'y a aucun édifice qui ressemble à un hôtel.

Je commence déjà à penser à mes options de rechange. Il aurait été facile de prendre un taxi pour aller dans un hôtel de luxe, mais je refuse de payer 100 dollars pour une chambre d'hôtel avec CNN et MTV. Inconsciemment, je palpe ma ceinture à porte-monnaie cachée sous ma chemise.

J'ai une idée préconçue de ce qu'est un hôtel. En Amérique du Nord, on attend d'un hôtel qu'il soit très visible, distinct des autres qui l'entourent, avec une réception au niveau de la rue. J'arpente la rue une dizaine de fois avant de voir une petite pancarte qui indique l'hôtel.

Je dois monter un escalier sombre avant de me rendre à la réception.

Je suis certain d'être le seul étranger dans tout l'hôtel. Je donne mon passeport pour m'inscrire —ce qui est habituel— et on me demande 3 lats pour la nuit, à peu près 6$ américain.

La chambre est étroite, la tapisserie jaunâtre. J'ai un bureau, un lit simple, une télé noir et blanc, un évier et une garde-robe. Une radio, fixée sur le mur, date certainement de plusieurs années. Un seul bouton pour allumer et ajuster le son. On ne peut pas changer de poste — un vestige de l'ère soviétique quand il n'y avait que la radio d'État? Je suis épuisé, mais tellement excité que le sommeil ne vient pas et je me contente d'écouter les bruits de l'hôtel et de la ville.



Photo: Michel Bouchard

Un soldat devant un monument à la liberté à Riga, en Lettonie. Ce pays a récemment acquis sa liberté après 47 ans d'emprise soviétique.

Au matin, je décide d'aller prendre ma douche. Il faut descendre à la réception. Il n'y a que deux douches. Il y a une petite antichambre avec un banc et la douche. Le tuyau métallique monte du plancher avant de se recourber à une hauteur de sept pieds. Il y a un calorifère et, au centre de la douche, une petite plate-forme de planches de 2 pieds carrés. D'emblée, je suis heureux car l'eau est chaude. Malheureusement, j'épuise l'eau chaude en moins d'une minute. Je dois me rincer avec de l'eau glaciale.

Le jour, j'arpente la ville, visitant tous les musées et autres attraits touristiques. Je suis rarement harcelé, quoiqu'il y a toujours des jeunes qui vendent des cartes postales. Avec un «nyet» répété avec fermeté à plusieurs reprises, ils se découragent.

Un soir, j'ai le goût de danser. Il pleut comme si la mer Baltique tout entière se déversait sur la ville. Il y a un club américain de l'autre côté du fleuve qui traverse la ville. Je ne veux pas marcher sous cette pluie. Je prends donc un taxi.

C'est une vieille Lada noire. Le volant est rapiécé avec du ruban noir électrique. La ceinture de sécurité ne fonctionne pas. Il ne connaît ni le club ni la rue. J'aurais dû me douter de quelque chose.

On se rend au club. Malheureusement, il a passé au feu plus tôt cette année. Le chauffeur me dit qu'il va m'amener ailleurs. Il éteint son compteur. J'aurais du sortir du taxi à ce moment-là. Je mémorise notre parcours pour ne pas perdre le nord.

Finalement, il trouve un club où il m'assure qu'on joue de la bonne musique et il exige 5 lats (plus de dix dollars), car il reviendra me chercher plus tard cette nuit. Je ne voulais pas payer ce prix. La porte s'ouvre et un homme d'une forte carrure me dit, en anglais, d'une voix autoritaire: «Il veut 5 lats». Je m'attends au pire et je panique. Si je ne paie pas, je suis certain de me retrouver saignant dans une ruelle. Je débourse en maugréant.

Je rentre dans le club. C'est un casino. Le gérant du club est un Anglais qui me conseille quelques clubs. Je décide de marcher jusqu'à une discothèque que j'ai vue plus tôt. Il pleut toujours et je maudis le chauffeur. J'ai appris une leçon: il faut toujours se méfier des chauffeurs de taxi en Europe de l'Est. Malheureusement, je n'ai pas encore appris les jurons russes.

La discothèque est un cinéma le jour et un club la nuit. Un gardien m'accueille à la porte. Je le paie. Je dois monter à l'étage. Dans le club il y a une petite piste de danse, une table de billard et quelques jeux vidéos. Dans le fond, un bar et des tables. Dans un petit recoin se trouve un casino.

Il y a peu de gens. De mon tabouret près du bar, j'observe les va-et-vient. Un garde patrouille le club. Il porte un béret et est habillé en tenue de combat. Sur son bras se trouve un badge: une carabine sur une cible. Il porte quelque chose sous le bras. J'ai finalement vu ce que c'était: une matraque.

Plusieurs femmes sont assises à une table. Elle portent des jupes de cuir et des blouses décolletées. À une autre table sont assis quelques «tchornie», ou des «noirs». Ce sont des gens du Caucase, méprisés et accusés par les Russes d'appartenir à la pègre.

Pendant la soirée, une homme s'en va avec une des femmes et lance de l'argent au barman qu'il ne met pas dans la caisse mais sous le comptoir. Un autre homme, immense, entre dans la salle. On dirait un figurant dans un film de gangsters américain. Il parle avec un des «noirs» et je ne comprends qu'une phrase: «Et, après, nous allons parler.» D'une voix ferme, il le répète à plusieurs reprises. Je m'imagine les comptes qu'ils ont à régler.

À minuit, le système de son s'éteint et un homme se met à parler dans un micro. Il insère un cassette et la musique commence. Une vingtaine de personnes sont assises autour d'une piste de danse. Les femmes sont assises en avant et, debout derrière elles, se tiennent des hommes, probablement leurs copains. Tous regardent les danseuses nues sans émotion, sans bouger. Après cinq ou six danseuses, la musique de disco repart.

Je surveille les gens autour de moi. Il me semble qu'il ne reste que les copines de la pègre et des prostituées. Je décide à ce moment-là qu'il faut que je parte; ce serait mieux pour ma santé.



Une année bien remplie à la STC

ALAIN BERTRAND

CALGARY — Les états financiers de la Société de théâtre de Calgary (STC), présentés lors de l'assemblée générale annuelle démontrent que les choses vont bien. Par contre, puisque toutes les pièces présentées cette année par la STC s'adressaient à un public adulte plutôt que scolaire, la troupe a tout de même enregistré une légère perte. Cette situation, selon l'agent de développement Guy Robin, sera rectifiée lors de la prochaine saison.

La vingtaine de personnes présentes, dont une dizaine de membres de la STC, a été mise au courant des divers développements à la Société cette année. Selon le rapport de la présidente, Danielle Launière, la saison 1994-1995 a été plutôt mouvementée.

Premièrement, les neuf membres du conseil d'administration élus lors de la dernière assemblée n'étaient plus que trois. Ces trois personnes ont plus que réussi a assuré le bon fonctionnement de la Société. Depuis plus de deux ans, la STC était sans agent de développement. Cela a changé en février dernier avec l'embauche de Guy robin. Guy apporte avec lui sa vaste expérience en tant qu'ancien président de la STC et ses nombreuses années consacrées bénévolement à la communauté francophone de Calgary.

Quatre pièces de théâtre ont été présentées par la troupe des Avant-Cimes dont la dernière, *Camille Claudel*, a été jouée du 31 mai au 3 juin. Une cinquième pièce, *L'ampoule magique*, une présentation du Cercle Molière de Saint-Boniface, s'est ajoutée à une saison théâtrale déjà bien chargée.

Pour les volets de la radio et de la télévision, les choses vont très bien, avec 52 émissions de radio et 13 émissions de télévision réalisées cette année. Alain Towner, directeur de la télévision s'est vu décercer une plaque pour la meilleure programmation communautaire de la part de Shaw Cable.

Cette année, les vendredis de l'Impro ont été remplacés par des soirées de spectacles dont le succès est plutôt mitigé. Une autre première a été réalisée cette année à la STC avec la création d'une école de théâtre sous l'égide de Manon Breton. Marie-Hélène Robin et Laurier Maisonneuve, deux jeunes acteurs, ont démontré ce qu'ils ont appris en présentant une petite pièce en fin de soirée.

Les rapports des différents comités se sont avérés positifs. Toutefois, selon Jean-Pierre Fossey, directeur de la radio, il serait souhaitable que les détails de la programmation de la STC soient envoyés à la radio.

Après une proposition du trésorier, Denis Meilleur, le conseil d'administration sera composé de sept membres pour la saison 1995-1996. Les trois «survivants», Danielle Launière, Denis Meilleur et Alain Towner, demeurent au comité. Se joignent à eux Natalie Tremblay et Réal Campeau. Ce nouveau conseil devra concentrer ses énergies sur l'élaboration d'un solide plan d'action pour la prochaine saison.



Chronique juridique

par **Michèle Vincent**
avocate chez Corbett & Company

Est-il légal de taper les enfants?

Normalement, quand on tape sur quelqu'un, y inclus les enfants, cette action constitue une voie de fait (assault) et une violation au code criminel canadien. Le peuple canadien a témoigné de ce fait en regardant avec surprise le cas de David Peterson et de sa famille, des Américains en voyage à London en Ontario.

M. Peterson était accusé d'avoir commis des voies de fait contre sa fille, Rachel. La famille célébrait l'anniversaire de Mme Peterson dans un restaurant. M. Peterson et ses enfants sont retournés à la voiture dans le stationnement pour récuperer le cadeau d'anniversaire de Mme Peterson. Les deux enfants, Rachel (5 ans) et William (2 ans) étaient dans la voiture. Selon toute vraisemblance, Rachel était insupportable ce jour-là. Elle s'était faite disputer par ses parents pour s'être chamaillée avec son frère. Elle a poussé son frère hors de la voiture et a fermé la porte sur ses mains lorsqu'il a essayé d'y entrer de nouveau.

M. Peterson a d'abord porté secours à son fils et a par la suite pris Rachel dans la voiture pour lui donner une correction. Elle était si agitée qu'il ne pouvait la tenir dans la voiture. M. Peterson l'a alors sortie à l'exterieur et, sur le coffre arrière de la voiture, a baissé ses culottes pour lui donner la fessée.

Une femme qui était dans le stationnement a vu M. Peterson frapper sa fille. Elle a confronté M. Peterson en lui disant que, au Canada, on ne tape pas nos enfants parce que c'est illégal. Elle a ensuite téléphoné à la police.

Ce soir là, M. Peterson a passé la nuit en prison. Rachel a été amenée à l'hôpital pour se faire examiner. L'examen n'a révélé aucune blessure.

La femme dans le stationnement n'avait pas tout à fait raison. Au Canada, il est légal de taper des enfants pour les discipliner lors de circonstances très restreintes.

Lors du procès, le mois passé, le juge en Ontario a conclu que M. Peterson n'était pas coupable de voies de fait contre sa fille en vertu de l'exception prévue à l'article 43 du code criminel. Cette exception prévoit que:

Tout instituteur, père ou mère, ou toute personne qui remplace le père ou la mère, est fondé à employer la force pour corriger un élève ou un enfant, selon le cas, confié à ses soins, pourvu que la force ne dépasse pas la mesure raisonnable dans les circonstances.

En suivant cet article, le juge a trouvé que premièrement, puisque la fessée donnée à Rachel était afin de la corriger et non pour son propre bénéfice, ce motif constituait un but légal. Deuxièmement, le juge a examiné si la force utilisée était raisonnable. Il a considéré cinq critères:

1) si la nature de l'offence nécessitait la discipline;
2)l'âge et le caractère de l'enfant;
3)l'effet probable de la fessée sur l'enfant;
4)les circonstances dans lesquelles la fessée a été infligée ou exécutée;
5)le degré de gravité de la discipline;
6) s'il y avait des blessures.

En appliquant ces critères le juge a conclu que le degré de force utilisée par M. Peterson était raisonnable dans ces circonstances.

En Alberta, les cours ont eu à interpréter cet article à plusieurs reprises. Les décisions établissent que, si une méthode de discipline est inacceptable ou excessive, cette méthode ne sera pas protégée par cet article. Dans toute circonstance, cette discipline doit être dans le but de corriger, et non simplement une expression de colère de la part du parent ou de l'instituteur.

De plus, cet article protège seulement certaines personnes: les instituteurs, les parents ou toute autre personne qui remplace un parent. Un conseiller pour les gens handicapés n'entre pas dans cette catégorie et a jadis été trouvé coupable de voies de fait pour avoir fessé une personne handicapée.

Certes, ce cas a fait l'objet de beaucoup de controverse. Il y a beaucoup de personnes qui sont contre cette exception inclue dans le code criminel. Selon eux, frapper un enfant doit être traité tout simplement comme des voies de fait. M. Alllan Rock, le ministre fédéral de la justice, a mentionné que cet article de la loi ne sera pas amendé.

Une chose est certaine: cet article sera interprété strictement par les cours et toute personne doit être attentive et prudente face aux critères restreints appliqués par les tribunaux lorsqu'elle utilise la force pour discipliner un enfant.

CALENDRIER CULTUREL

Association canadienne-française de l'Alberta

Du 1er au 31 juillet 1995

Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles? Veuillez nous faire parvenir vos renseignements pour les activités du 1er au 15 août avant le **26 juillet** soit par courrier ou en composant le 466-1680. Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'ACFA provinciale.

Bonnyville

Du 24 au 28 juillet- Camp de jour ACTIVA pour les jeunes de 5 à 13 ans. Prix : 75$ / semaine. Info: 436-7016

Activités régulières

Le musée historique ouvre ses portes de midi à 18 heures du dimanche au samedi pour les mois de juillet et août.

Calgary

• **Du 4 juillet au 19 août** - Inscrivez vos enfants dès maintenant: Terre des jeunes, Camp de jour pour enfants de 5 à 15 ans organisé par l'A.C.F.A. régionale de Calgary au Highwood Centre (10, Harlow ave N.-O.) Info: 244-9411.

• **Du samedi 22 juillet au dimanche 30 juillet** - Calgary Folk Music Festival mettra en vedette une grande variété de musiciens et d'artistes de la chanson dont Jacques Chauvin, si bien apprécié des enfants, Le groupe INCONNU du Yukon, Danielle Martineau et Rockabayou, Eval Manigat et Tchaka; au Prince's Island Park. Info: 261-4060.

Activités régulières

• Rencontres du club de l'amitié chaque vendredi soir de 19 h 30 à 22 h 00 à la salle paroissiale de l'église Ste-Famille (1717 - 5e rue S.-O.). Info: M. Oscar Fauchon au 244-2200.

• **Bonjour Calgary**: émission télévisée présentée au canal 10 (Rogers Cable) tous les dimanches matins à 17 h 30; en reprise le lundi à 13 h 00 et le mardi à 19 h 30.Info: Alain Towner. Info: 269-9922. Télécopieur: 269-1526.

• Copains de jeux, rencontres pour parents d'enfants d'âge préscolaire francophones de 9 h 30 à 11 h 30 tous les vendredis. Info: Rachel Desroches, 282-1630.

Centralta

• **Du 4 juillet au 19 août**: Camp Franco-fun pour les enfants francophones ou francophiles de 7 à 11 ans. Le camp a pour but de permettre aux enfants de vivre une aventure de groupe enrichissante avec différents thèmes chaque semaine, de 9 h 00 à 16 h 00 à l'École Father Jan (Saint-Albert), organisée par l'A.C.F.A. Centralta. Le coût est de 70$/semaine/enfant. Info: Hélène ou Margot, 961-3665.

• **Le vendredi soir 28 juillet et samedi 29 juillet** - Fête au village à Legal. Tournoi de balle, derby de démolition, parade, bingo, feux d'artifices, etc. Info: 961-3665.

Activités régulières

SAINT-ALBERT- Le Musée Héritage présente jusqu'au 6 juillet l'exposition « Le Père Petiti: missionnaire et artiste. Ce prêtre utilisait p[our peindre les matériaux naturels. Info: 459-1528

Edmonton

• **Du vendredi 30 juin au lundi 3 juillet** - Fête franco-albertaine à Beaumont et les Premiers Jeux francophones de l'Ouest organisées par l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton, les associations provinciales et «Les Jeux francophones de l'Ouest». Info: Sophie Dupuis Graves, 469-4401 et F.J.A. au 469-1344.

• **Du 2 juillet au 25 août** - Camp d'été pour les enfants: vous pouvez inscrire vos enfants dès maintenant pour les camps d'été résidentiels au Centre de plein air Lusson (près de Legal). Organisé par l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton. Info: 469-4401.

• **Du 4 juillet au 25 août**- Si vous voulez inscrire votre enfant à un camp de jour, l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton organise le Camp soleil pour les enfants de 6 à 10 ans au Centre communautaire Bonnie Doon (9240 - 93 rue). Les frais: membres de l'A.C.F.A. 70 $ par enfant par semaine ou 65 $ par enfant par semaine (plus qu'un enfant par famille). Pour les non-membres: 75 $ par enfant par famille ou 70 $ par enfant par famille (plus d'un enfant par famille). Les frais sont déductibles d'impôt. Info: 469-4401.

• **Du 4 juillet - vendredi 21 juillet** - Cours de français intensif offert par le CÉCA du lundi au vendredi de 8 h 30 à 15 h 30, à la Faculté Saint-Jean. Info: 468-1582.

• **Du 10 au 14 juillet**- Camp d'été folklorique pour jeunes de 9 à 11 ans organisé poar La Girandole. Coût 55$ par enfant. Info Danielle Tardif au 468-0057.

• **Le mardi 11 juillet** - Le festin de Babette, film de Gabriel Axel (1987). Ce film a remporté l'oscar du meilleur film étranger. Au Cinéma Princess (10337 Whyte Ave.) à 18 h 45. Pour plus de renseignements: 433-5785.

• **Le vendredi 14 juillet** - Fête nationale des Français organisée par l'Union des Français à l'Étranger au Petroleum Club (11110 - 108e rue) à partir de 19 h 30. Buffet et bal avec André Roy. Billets avant le 8 juillet: 25$ par personne Enfants de moins de 12 ans: 15$. Réservations avant le 10 juillet: Yvonne (434-0198) ou Marie-Christine (998-5472).

• **Du 31 juillet - vendredi 18 août** - Cours de français intensif offert par le CÉCA du lundi au vendredi de 8 h 30 à 15 h 30, à la Faculté Saint-Jean. Info: 468-1582.

Activités régulières

• **Parties de carte organisées par la Fraternité d'âge d'or de Saint-Thomas d'Aquin** à la salle Saint-Jean de l'église Saint-Thomas-d'Aquin, les 2e et 4e mercredis de chaque mois. Tous les aînés seront les *bienvenus*. Info: 469-3073 ou 466-1258.

• **La Ribambelle**, groupe de jeux pour enfants d'âge préscolaire. Jeux libres, lecture, musique, bricolage tous les mercredis matins de 10 h 00 à 11 h 30 au sous-sol du Centre 82 (8925 - 82 ave). Info: Danielle, 465-1909.

• **Sessions d'information et de soutien pour prévenir la violence familiale**, #300, 9119 82e ave. Rencontres les mercredis à 19 h 00. Info: 428-2625.

• **Parties de bridge** le jeudi après-midi au Manoir St-Thomas à 13 h 30.

• **Parties de bridge** tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim. Informations: Églande Mercier, 489-4417.

• **Société généalogique du Nord-Ouest** - offre des ateliers d'initiation et d'orientation pour les personnes intéressées à la généalogie, au #200, 10008 - 109 rue. Le centre généalogique est ouvert chaque lundi, mardi et mercredi de 10 h 00 à 15 h 00 sauf les jours fériés. Info: 424-2476.

Fort McMurray

• Camp Unisson - vous pouvez inscrire vos enfants dès maintenant en appelant Tommy Doucet ou Jean-Luc Simard au 791-7700.

HINTON -Du 3 juillet au 5 août-Cours de français pour adultes: vous pouvez vous inscrire dès maintenant pour un cours intensif d'une durée de 5 semaines au «Forest Technology School à Hinton. Cours reconnu par l'University of Alberta. Coût: 1 700 $ (chambre, pension, scolarité sont comprises). Info: 468-1582.

PLAMONDON- 1er juillet- Souper de la Fête du Canada à 17h30 à la Mission du Lac La Biche. Musique, souper 6$ / l'assiette. Feu d'artice. Info: Louise Crane 623-3274

• **29 et 30 juillet**- Rendez-vous culturel à la Mission du Lac La Biche. Activités, jeux, musique, danse. Coût: 45$ par couple. Info: Louise Crane 623-3274.

Rivière-la-Paix

• **Du lundi au vendredi 17 au 21 juillet (pour les 7 à 9 ans) et du 26 au 30 juillet (pour les 14 à 17 ans)** - Camps résidentiels au Parc provincial de Winagami. Info: Danielle ou Michelle, 837-2296.

Activités régulières

TANGENT - Le Club des aînés se rencontre pour jouer aux cartes et d'autres jeux les mardis au Centre culturel. Info: Irène, 359-2136.

• **Le Club de bridge** se rencontre au Centre culturel les lundis à 19 h 30. Info: Philippe, 359-2127.

FALHER - La joujouthèque/ mini centre de ressources située au local du CREF au Centre Notre-Dame ouvre ses portes les lundi, mardi et mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 15 h 00. Info: 837-3400.

St-Paul

Du 4 juillet au 15 août Vous pouvez inscrire vos enfants de 5 à 12 ans dès maintenant au Camp Beau Jour organisé par l'A.C.F.A. régionale de Saint-Paul Info: 645-4800.

Jusqu'à la fin septembre - Souvenirs de guerre, exposition au Musée historique de Saint-Paul, ouvert de 9 h 00 à 16 h 00 sur semaine. Info: Monique, 645-4800.

Votre opinion est importante pour nous!
Écrivez-nous!

• L'Association des gens d'affaires d'Edmonton

Le recrutement devient une priorité



Photo: Carole Thibeault

Rupert et Lise Goodhart ont beaucoup aimé l'atelier.

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON — C'est avec un atelier très apprécié que l'Association des gens d'affaires d'Edmonton a terminé sa première année d'activités, le 17 juin dernier. Intitulé *La pensée des entreprises performantes*, l'atelier a été offert à une douzaine de participants par Paulette Mussieux, directrice de projet pour le Pacific Institute de Seattle aux États-Unis.

«J'ai bien aimé ça, a affirmé Simon Roy, propriétaire d'une entreprise d'aspirateurs centraux. On a appris beaucoup de choses: comment changer notre façon de faire les choses, comment penser...». Quant à Lise et Rupert Goodhart, qui ont assisté à l'atelier surtout pour travailler le plan personnel, ont trouvé que la méthode transmise par le Pacific Institute est très accessible. «C'est vraiment attaché à la vie. C'est pas quelque chose qui plane dans les airs. C'est pas superficiel. Il (le fondateur, Louis Tice) n'est pas dans un autre monde», fait remarquer Mme Goodhart.

À la suite de l'atelier, l'AGAE a tenu son assemblée générale annuelle. Seulement 11 personnes ont participé à la réunion, ce qui est peu si on considère la cinquantaine de membres qui font partie de l'association. Selon le président, Guy Ouellette, la faible participation à l'assemblée ne tient toutefois pas à un manque d'intérêt mais plutôt au temps mal choisi.

M. Ouellette a fait le résumé des activités organisées au cours la dernière année, dont la tenue de neuf déjeuners-conférences, la formation du comité politique qui a effectué un sondage lors de la présentation du dernier budget du gouvernement fédéral et la formation d'un comité de programmation. «On a accompli une grosse besogne», a déclaré M. Ouellette.

Le président ajoute que le principal objectif pour la nouvelle année sera de recruter de nouveaux membres. Déjà, certaines stratégies ont été élaborées pour atteindre les 100 membres. En ce qui concerne, l'atelier offert pendant la fin de semaine, il a été si réussi et apprécié qu'il sera offert de nouveau à l'automne.

Les membres du conseil d'administration sont: Guy Ouellette (président), Jean Patenaude et Gioia Sallustio-Jarvis (vice-présidents), Ghislain Bergeron (trésorier), Pierre Brault (secrétaire), Hector Terrien, Martin Dupuis, Cécile Allard et Joël Denis (tous directeurs).

Une première au Bistro avec Jazz City

EDMONTON — C'est la première année que Le Bistro du centre culturel Marie-Anne Gaboury collabore avec le Festival international de jazz d'Edmonton qui aura lieu du 23 juin au 2 juillet. En effet, Le Bistro sera l'un des sites du Festival et accueillera des artistes renommés.

Gene Bertoncini & Attilio Zanchi sont d'abord bien connus pour leur musique «jazz américain». Ensuite, John Stowell Trio présentera aussi une collection musicale originale et très vivante. Enfin, le plus populaire trio de jazz au Québec, le Trio François Bourassa, sera au Bistro où il a choisi de donner son unique représentation musicale du festival.

Par ailleurs, Le Bistro a connu des changements depuis le mois de mars qui marquait l'arrivée de son nouveau gérant, Marcel Aubé. Originaire du Nouveau-Brunswick, M. Aubé est diplômé en administration des affaires. Il a été coordonnateur de deux comités organisateurs des Jeux de l'Acadie et gérant de la Marina de Bathurst pendant trois ans.

Afin de raviver Le Bistro, Marcel Aubé a développé un nouveau plan de marketing. Dorénavant, la salle sera louée à ceux qui désirent l'utiliser. Selon l'activité et le nombre d'heures d'utilisation, le prix de location peut varier entre 25$ et 200$. «De cette façon, explique le nouveau gérant, je crois que ça ne coûte pas cher aux autres organismes et Le Bistro couvre au moins ses dépenses. Je sais qu'ils ne sont pas encore habitués - ça va peut-être prendre un petit peu de temps pour s'ajuster - mais s'ils vont voir ailleurs, ils vont s'apercevoir que ça coûte très cher.»

Marcel Aubé insiste sur le fait que Le Bistro est toujours à la disposition de la communauté. Il invite les francophones à participer au Festival de jazz qui commence le 23 juin ainsi qu'à la fête de la Saint-Jean-Baptiste qui a lieu le 24 juin.

Carole Thibeault

Sur le bout de la langue

Annie Bourret (APF)

À la Saint-Glinglin

Encore une saint Quelque-Chose qui s'en vient! Juste après la Saint-Valentin et la Saint-Patrick...Sans compter que le temps de la sainte-flanelle se termine et que celui des saint-joseph arrive...Vraiment, votre chroniqueuse de français pourrait descendre tous les saints du ciel...Heureusement qu'elle sait à quel saint se vouer!

La Saint-Jean sera bientôt célébrée d'un océan à l'autre, rappelant saint Jean-Baptiste, patron des francophones au Canada. Ne vous croyez pas, pour cela, dans le saint de saints: les imprimeurs se servaient autrefois de saint-jean, qui désignait l'ensemble des outils de typographie, et les Saint-Jean abondent dans les noms de lieux. Mais ce n'est guère là «que la saint-jean», pour reprendre cette expression canadienne signifiant «cela ne se compare pas à ceci».

En passant de nom propre à nom commun, saint-jean a changé de sens, un sort partagé par bien d'autres également: le saint-joseph désigne le pétunia, le saint-émilion un vin rouge, le saint-paulin un fromage et le saint-bernard un chien. Sainglaude, synonyme de martin-pêcheur, a subi plus de transformations mais on sent bien, intuitivement, le lien avec Saint-Claude.

L'emploi de sainte-flanelle met en relief une autre dimension. Dans ce cas, pas de nom propre au départ, mais plutôt un glissement de sens, du domaine sacré à la consécration populaire de l'équipe de hockey Canadien. Même chose pour sainte-nitouche, qui nous vient de la soudure plaisante de «n'y touche» et de sainte. Probablement un jeu de mot à l'origine (1550), la sainte-nitouche dénote toujours, de nos jours, l'hypocrite qui cache ses défauts en affectant l'innocence.

Connaissez-vous l'expression à la Saint-Glinglin? On l'emploie souvent pour parler d'un moment qui n'arrivera jamais, comme la semaine des quatre jeudis. Curieusement, la tournure doit son nom à une faute d'orthographe au XIIe siècle. Le sens de sonnerie de cloche s'écrivait «seing» mais, quand la prononciation a abandonné le G final, «seing» avait la même sonorité que «saint» en vieux français. De là une erreur fréquente fondée sur les sons et la graphie, comme en témoignent aujourd'hui saint, sain, ceint, sein et le chiffre cinq, quand il est suivi d'autres chiffres.

Le plus amusant, c'est que glinglin, qui vient de l'allemand «klinglen», a exactement la même signification que «seing». On peut parier que le «singuelinguelingue» de l'anglais se rapproche beaucoup de notre prononciation réelle de saint-glinglin il y a plus de 800 ans. (Allons, allons, ne soyez pas saint-thomas...)

L'orthographe de saint et sainte pose quelques difficultés. On prie sainte Thérèse, on se rend à Saint-Pascal-de-Baylon, on fête la Saint-Jean et on visite l'oratoire Saint-Joseph. S'il s'agit d'une personne canonisée, l'adjectif s'écrit avec une minuscule, avec les exceptions notables de Saint-Esprit et Sainte-Vierge. Pour les noms de lieu ou de fêtes, les majuscules et le trait d'union sont de rigueur. Et si vous désirez une justification «logique» de ces règles, vous pouvez toujours attendre à la Saint-Glinglin!.

• Le Lycée Louis Pasteur

Une autre façon de voir l'école française

CAROLE THIBEAULT

CALGARY — Lorsqu'on parle des écoles françaises en Alberta, il en est une qu'on oublie souvent: le Lycée Louis Pasteur de Calgary. École privée gérée par le gouvernement de France, elle accueille entre ses murs 220 enfants chaque année, de la maternelle à la 9e année.

Comme il est accrédité par la France, le Lycée se doit d'offrir exactement le même programme que celui dispensé dans ce pays. Il existe trois niveaux de maternelle selon l'âge (3 ans, 4 ans, 5 ans). Si les enseignants en géographie doivent parler d'une île, ils donneront l'exemple de la Corse. Pour répondre aux critères d'éducation albertains, les élèves suivent aussi des cours d'études sociales en anglais. «Notre programme a été entièrement accepté par l'Alberta, explique Jean-Luc Raimbaud, directeur du Lycée. Les connaissances que les enfants ont en travaillant sur la France et l'Europe, je pense que ça leur donne une autre ouverture d'esprit. On se rend compte que nos élèves sont, dans l'ensemble, beaucoup plus performant dans beaucoup de matières.»

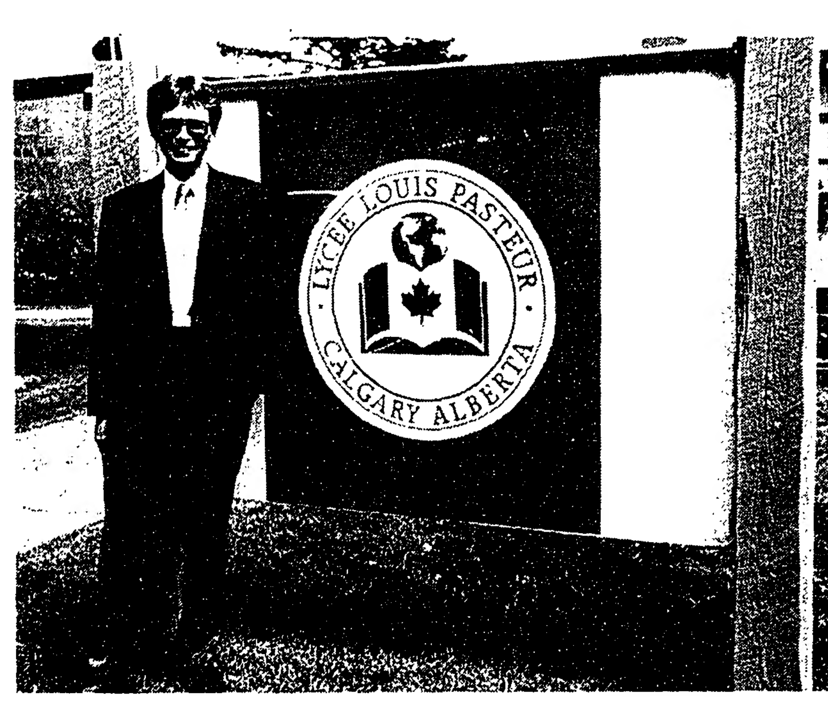


Photo: Carole Thibeault

Jean-Luc Raimbaud, directeur du Lycée Louis Pasteur

Faisant partie d'un réseau de 400 écoles françaises à l'étranger, le Lycée a le mandat de «répandre la culture française de par le monde», ce qui fait sourire M. Raimbaud. «Répandre la culture française, ça pourrait sembler drôle dans un pays bilingue comme le Canada», affirme-t-il. En terre canadienne depuis près d'un an, M. Raimbaud était auparavant directeur du secteur élémentaire d'une autre école française à San Francisco. Comme lui, les enseignants du Lycée Louis Pasteur sont Français. Deux d'entre eux sont d'ailleurs des militaires en service pour deux ans.

Le Lycée Louis Pasteur a été créé en 1966 par la compagnie pétrolière Elf-Aquitaine et ne recevait à l'époque que les enfants de parents qui travaillaient pour la compagnie. Quand Elf-Aquitaine a fermé ses portes en 1982, le gouvernement français a repris la gérance de l'école et a permis à tous les intéressés d'y être admis. Présentement, les anglophones représentent environ 65% de la clientèle du Lycée, ce qui lui donne le statut d'école d'immersion. «On est un peu coincé, indique le directeur. Quand j'étais à San Francisco, on avait de toute évidence un statut d'école française. Ici, on arrive dans un pays bilingue et on n'a pas un statut d'école française.»

Selon M. Raimbaud, le système plus rigoureux qu'on retrouve au Lycée contribue en grande partie à son succès. Par exemple, il mentionne que les enseignants sont beaucoup plus sévères au niveau de la tenue vestimentaire, la propreté des cahiers, etc. Comme l'école n'a qu'un nombre restreint de places disponibles, on est également plus strict sur la qualité de la langue française. «En maternelle, on accepte tout le monde. Mais dès la première année, on bloque systématiquement car il faut au moins comprendre le français».

De par sa nature d'école privée, le Lycée Louis Pasteur ne fait pas concurrence aux autres écoles francophones publiques à Calgary et est même en bon terme avec la communauté. «On est invité à tout ce qui est offert par la communauté francophone et j'essaie d'y aller et j'invite mes collègues à faire de même. Par contre, le revers de la médaille n'est pas vrai: quand on offre des spectacles chez nous, on a très peu de gens qui viennent de l'extérieur. Les seuls francophones qui viennent sont les parents. Je trouve que c'est un peu dommage. Il devrait y avoir plus de liens parce qu'on travaille ensemble en fin de compte pour la même cause: la reconnaissance de la langue française dans un milieu complètement anglophone...»

Le nouveau président de la FCFA touchera 40 000$

OTTAWA(APF): Le nouveau président de la Fédération des communautés francophones et acadiennes, M. Jacques Michaud, sera considéré comme un employé à mi-temps et recevra un salaire de 40 000$.

Peu de temps après avoir confirmé que l'ancienne présidente, Claire Lanteigne, faisait l'objet d'une enquête de la GRC pour fraude, la Fédération a modifié sa façon de faire en ce qui a trait à la rémunération de la présidence. De bénévole qu'il était, le président est maintenant un salarié.

Pour «simplifier» les choses, explique le directeur général Yvon Samson, la FCFA a jugé qu'il valait mieux laisser dorénavant le président élu s'entendre avec son employeur sur les modalités entourant la rémunération. M. Michaud est présentement le directeur général du collège Boréal à Sudbury dans le nord de l'Ontario, qui ouvrira ses portes en septembre.

Dans le cas Lanteigne, la FCFA avait conclu une entente contractuelle avec Coop Atlantique de Moncton, l'employeur de Mme Lanteine à l'époque. Cette entente prévoyait que la FCFA versait un dédommagement à Coop-Atlantique lorsque Mme Lanteigne devait s'absenter de son travail pour représenter les communautés francophones au pays.

Le rapport annuel de la FCFA ne fait pas mention de la poursuite contre Mme Lanteigne. Officiellement, l'ex présidente de la FCFA a remis sa démission le 23 février dernier en «évoquant des raisons personnelles».

Frappé en plein vol.

OTTAWA(APF) — Est-ce déjà la fin de la croissance économique? Il semble bien que oui, si on se fie aux dernières données de Statistique Canada sur le taux d'utilisation de la capacité industrielle.

Selon l'organisme fédéral, les différentes branches de l'industrie canadienne opéraient à 84,8 pour cent de leur capacité au cours du dernier trimestre, soit au même taux d'utilisation qu'au trimestre précédent. Ce taux demeure toutefois le plus haut niveau jamais atteint depuis le sommet de 86,8 pour cent en 1988.

Même s'il s'agit de la plus forte croissance de la productivité en dix ans, Statistique Canada note une baisse des ventes au détail et un ralentissement dans les secteurs du matériel électronique et des véhicules automobiles. C'est dans l'industrie forestière que l'on note la plus forte baisse du taux de la capacité d'exploitation, qui a diminué de 3,7 pour cent. La stagnation du marché du logement partout en Amérique du Nord explique cette baisse.

Tout cela fait dire à Statistique Canada que cela pourrait représenter <<la fin d'une croissance soutenue de l'utilisation de la capacité industrielle depuis la dernière récession>>.

OFFRES D'EMPLOI

LE CENTRE SCOLAIRE DU NORD-OUEST Nº 1

sollicite des candidatures pour un poste d'enseignement à temps plein au niveau secondaire 2e cycle

RESPONSABILITÉS:

- Mathématiques 10e - 11e - 12e
- Chimie 11e - 12e
- Physique 11e
- Informatique 10e - 11e - 12e

EXIGENCES:

- Degré universitaire en éducation et certificat d'enseignement
- Compétence en gestion et animation pédagogiques
- Maîtrise du français parlé et écrit
- Excellentes relations interpersonnelles
- Connaissance de l'éducation francophone en milieu minoritaire
- Évidence d'engagement à l'égard des valeurs évangéliques de la communauté chrétienne catholique

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae à:

Mme Linda Arsenault, directrice
ou
Mme Denise Bourassa, directrice générale
C.P. 1220
St-Isidore (AB) T0H 3B0
Tél.: (403) 624-8855
Téléc.: (403) 624-8554

OFFRE D'EMPLOI

L'Association canadienne-française de l'Alberta régionale d'Edmonton est à la recherche d'un(e)

Directeur(trice) général(e)

Qualifications requises:
- excellente connaissance du milieu minoritaire à Edmonton;
- diplôme universitaire ou équivalent;
- expérience en développement communautaire;
- capacité de travailler en équipe;
- expérience en gestion de personnel serait souhaitable.

Responsabilités:
- voir au fonctionnement démocratique de l'association;
- gestion du personnel;
- administration des ressources;
- planification et exécution de la programmation;
- communication et relations publiques.

Salaire: à négocier selon l'expérience et la formation.

Date d'entrée en fonction: le 1er août 1995

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 30 juin 1995 à:

Jean Patenaude
A.C.F.A. régionale d'Edmonton
#100, 8925 - 82 avenue
Edmonton (Alberta) T6C 0Z2

ETUDE DES BESOINS RESIDENTIELS POUR ÉTUDIANTS

Votre opinion? Votre opinion? Votre opinion?

- Les Conseils scolaires et de coordination pour l'éducation des francophones désirent répondre à tous les besoins des étudiants qui veulent faire leurs études en français.
- Depuis 1980, des centaines de jeunes Albertains(es) se sont exilés(e) hors province pour parfaire leurs études secondaires en français et à des coûts très élevés pour les parents concernés.
- Avez-vous des enfants qui fréquentent des écoles hors province afin de poursuivre leurs études en français?
- Il ne s'agit pas de construire de nouveaux collèges ou des couvents mais de trouver d'autres options moins dispendieuses, plus temporaires et flexibles.
- Seriez-vous prêts à envoyer votre enfant dans une des écoles secondaires francophones existantes de l'Alberta, s'il y avait un bon système de pension et résidence disponible à frais moins élevés?

NOUS SOMMES DÉSIREUX DE CONNAÎTRE VOS IDÉES, VOS OPINIONS ET VOS SUGGESTIONS! APPELEZ-NOUS, ÉCRIVEZ-NOUS S.V.P.

Lionel T. Rémillard, P.D.G.
LE GROUPE LTR CONSULTING GROUP
C.P. 7399
Bonnyville (Alberta)
T9N 2H7
Tél.: et téléc. (403) 826-2580

APPEL D'OFFRES

Le CONSEIL SCOLAIRE RÉGIONAL DU CENTRE-NORD Nº 4 requiert des services de transport scolaire pendant les années 1995-96 et 1997-98.

Environ 850 élèves seront transportés. Ceux-ci seront inscrits aux écoles suivantes:
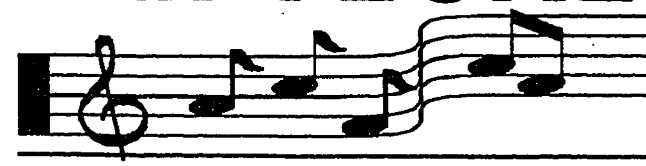
- École Citadelle située à Legal, maternelle à la 8ième
- École élémentaire de St-Albert (site sera déterminé bientôt), maternelle à la 4ième
- École Notre-Dame, 15425 - 91 ave, Edmonton, maternelle à la 6ième
- École Père Lacombe, 10715 - 131a ave, Edmonton, maternelle à la 6ième
- École Ste-Jeanne D'Arc, 6715 - 86 ave, Edmonton, maternelle à la 3ième
- École Maurice Lavallée, 8828 - 95 rue, Edmonton, 4ième à la 12ième

Les soumissions seront acceptées au bureau du service de transport jusqu'à 12h01 le mercredi 28 juin 1995.

Les personnes qualifiées intéressées à soumettre une offre sont priées de contacter le bureau du service de transport pour obtenir plus de renseignements:

Alphonse Briand
Coordonnateur de transport
Conseil scolaire régional du Centre-Nord Nº 4
8925 - 82 ave (Centre 82)
Edmonton (Alberta) T6C 0Z2
Tél.: (403) 944-9953
Téléc.: (403) 463-3573

LES SECRETS du GALALALALA



texte de Lise Villeneuve,
lauréate du Gala albertain de la chanson 1995.

Vous avez déjà assisté à ces fameux Galas de la chanson? Vous observez avec admiration ces artistes qui semblent chanter avec la plus grande facilité et un sang-froid absolu? Mais attention! Derrière ce moment magique sur scène se cachent les réalités du spectacle: les heures de pratique, les sacrifices, le trac.

Vous ne remarquez pas les genoux grelottants et les mains moites de l'artiste qui paraît si calme sur scène! Vous ne réalisez pas qu'il peut à peine respirer et que sa salive se fait rare! Cette note chantée si mélodieusement a probablement été pratiquée mille fois, dans la douche, dans l'auto, dans l'ascenseur et, inconsciemment, durant le sommeil. Chaque chanson a été analysée minutieusement pour en ressortir les émotions principales et les chorégraphies appropriées.

Oui, le Gala de la chanson exige beaucoup de travail de la part des artistes mais il leur donne la chance de se faire connaître à travers la communauté franco-albertaine. Durant la semaine de formation qui précède le spectacle, les artistes répètent avec leurs concurrents qui, très vite, deviennent des amis malgré la compétition.

La Gala albertain représente réellement un, sinon LE meilleur spectacle francophone de l'Ouest canadien. Nous bénéficions d'un orchestre de haut calibre, celui de Paul Lamoureux, et l'organisation de tout le spectacle ne laisse jamais place aux imprévus. Pour cela il faut remercier Ronald Tremblay de Radio-Canada qui planifie tout, du rappel jusqu'à l'invasion possible de martiens sur la scène! De plus, les animateurs surprennent toujours les spectateurs par leur humour et leur originalité. Cette année, Ève Marie Forcier a remplacé «le régulier des années passées», Claude Bernatchez.

Au Gala interprovincial qui se tenait cette année à Saint-Boniface au Manitoba, tous les lauréats des Galas provinciaux de l'Ouest ont eu la chance de travailler leurs chansons avec Marie Philippe, chanteuse populaire québécoise. Encore, malgré le niveau de compétition, des amitiés sincères se sont développées entre les concurrents, tellement que la plupart désiraient laisser tomber le concours pour faire uniquement un spectacle!

Le niveau de talent était exceptionnel et chacun avait son propre style. Toutefois, les juges ont retenu Pierre Sabourin d'Edmonton, dans la catégorie auteur-compositeur-interprète et Danielle Hudon de la Saskatchewan chez les interprètes. Les émotions étaient abondantes en arrière scène la soirée du 9 juin dernier.

Il faudra attendre à l'an prochain pour le 7e Gala albertain de la chanson. L'Alberta déborde de talent, tentez donc votre chance! Qui sait, vous vous retrouverez peut-être parmi les prochains lauréats!

Questions d'affaires, réponses d'affaires

OTTAWA(APF) — Qui a dit que les francophones ne sont pas intéressés par le monde des affaires? L'émission télévisée *Posséder mon entreprise*, diffusée sur les ondes de Radio-Canada Ontario pendant 13 semaines, a eu droit à une cote d'écoute de 14 000 personnes par émission.

À titre de comparaison, la cote d'écoute pour la série produite au Québec en 1988 était de 21 000 personnes par émission, alors qu'elle était de 6 000 personnes par émission pour la série de l'Atlantique, diffusée en 1991.

Cette initiative de la Chambre économique de l'Ontario avait pour objectif de stimuler le démarrage d'entreprises chez les Franco-Ontariens. Pas moins de 125 personnes se sont inscrites à la série, ce qui leur a permis de recevoir de précieux conseils des professeurs de l'Université d'Ottawa et de participer au concours de remise de bourses.

Les gagnants des trois meilleurs plans d'affaires ont reçu un total de 25 000$ en bourses de démarrage.

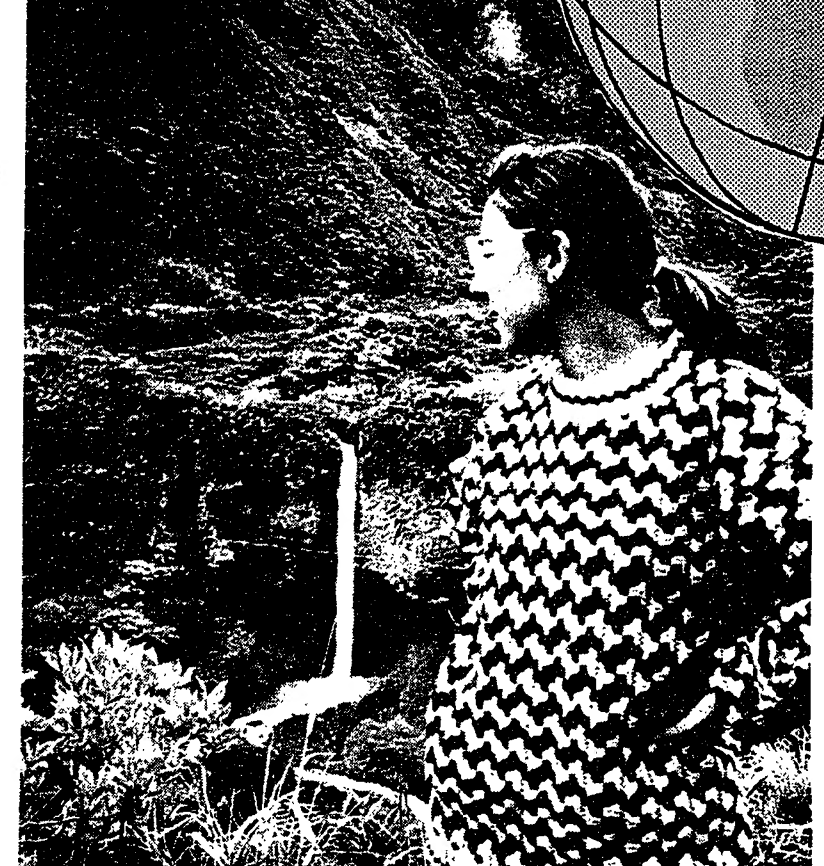
• Jeunesse Canada Monde

UNE FRANCO-ALBERTAINE AU PAYS DES INCAS

EDMONTON — Une jeune Franco-Albertaine séjournera prochainement dans les bidonvilles de la ville de Quito et les montagnes andines de l'Équateur afin de participer à un projet de développement des Nations-Unies. Ce projet est un programme conjoint de l'ONU et de Canada Jeunesse Monde.

Mona-Lynn Courteau sera jumelée à une jeune Équatorienne et, ensemble, elles aideront le personnel des Nations-Unies qui oeuvre déjà dans ce pays dans le cadre du programme «Services domestiques en développement».

Dans un premier temps, Mona-Lynn, accompagnée de trois autres Canadiens et quatres Suédois, travaillera de pair avec ses homologues Équatoriens dans la région périphérique au sud de Quito, la capitale. Ensuite, ils iront dans la région montagneuse de l'Équateur pour tenter d'aider les amérindiens de ce pays—les Quechuas, dont la classe dirigeante avant la conquête espagnole du XVI[e] siècle était les Incas— à obtenir des prix justes pour leurs produits agricoles et artisanaux, en éliminant les intermédiaires tout en facilitant le marketing de ces produits dans les villes.


Mona-Lynn Courteau en Équateur

Ce n'est pas la première fois que Mona-Lynn visitera l'Amérique latine. En 1989, elle avait participé à un échange Ontario-Uruguay. Elle raconte que cette expérience lui avait donné une nouvelle perspective. «Ça m'a donné une vision plus globale du monde et des différents peuples, affirme-t-elle. J'ai compris qu'il y a plus d'une façon de faire les choses.»

Le choc culturel est souvent très difficile à vivre pour les participants et cela même à l'intérieur du pays. «Le choc culturel est aussi marquant dans nos communautés d'échange au Canada que dans les communautés étrangères.»

Rappelons que dans le programme Jeunesse Canada Monde, les jeunes Canadiens âgés de 17 à 20 sont jumelés avec un homologue d'un pays en voie de développement. Ils travaillent pendant trois mois et demi dans une communauté canadienne avant de rejoindre leur homologue dans son pays.

Quoiqu'elle parle couramment l'espagnol, Mona-Lynn raconte que la communication était parfois tendue entre son homologue et elle. «Des fois, on se comprenait mal et je ne parle pas de la langue, affirme-t-elle. On n'était pas sur la même longueur d'ondes. Quand elle me disait quelque chose, je l'interprétais à ma manière, alors qu'elle voulait dire autre chose.»

Les Uruguayens ont été frappés par la perspective des Canadiens. «Ils ont trouvé qu'on était froid et trop individualiste, raconte-t-elle. On a perdu notre sens communautaire. On ne prenait pas les autres en considération quand on agissait.»

Cependant, Mona-Lynn raconte que les Uruguayens avaient plus d'affinités avec les Franco-Canadiens. «On était un peuple latin comme eux, explique-t-elle, un peu plus relax.»

En 1992, elle a visiteé l'Équateur pour la première fois. Étudiante à l'Université d'Ottawa, elle a suivi un cours de géographie d'un mois examinant l'impact du tourisme sur les peuples autochtones de la région. Elle a ensuite voyagé pendant trois mois dans ce pays. «La culture m'attire, affirme-t-elle. J'aime la musique et la danse. J'aime le fait qu'en Amérique latine il y ait beaucoup de peuples très divers. Ce sont aussi des gens qui n'ont pas oublié leurs racines. La société qui est là maintenant existe depuis plusieurs centaines d'années.»

Depuis 1971, au-delà de 15 000 jeunes du Canada et des pays en voie de développement ont participé aux programmes d'échange internationaux mis sur pied par Jeunesse Canada Monde. Le programme de plus grande envergure de cette organisme s'adresse au jeunes de 17 à 20 ans. Celui auquel Mona-Lynn participera est plus restreint et s'adresse aux jeunes âgés de 20 à 25 ans. Le but premier de JCM est de former les jeunes Canadiens pour qu'ils oeuvrent non seulement au développement dans des pays étrangers, mais aussi dans leurs propres communautés.

• Catherine Kubash de retour de Hongrie:

«Pour être bon prof de musique, il faut être excellent musicien»

FRANÇOIS PAGEAU

EDMONTON — Catherine Kubash, professeur de musique franco-albertaine, est de retour en Alberta après un an de stage dans le prestigieux Institut international pédagogique de Zoltan Kodaly de Kecskemét, en Hongrie.



Après des études à l'Université de l'Alberta en pédagogie et en musique, Catherine a enseigné pendant quelques années avant de sentir le besoin de poursuivre sa formation. Parallèlement à ses activités d'enseignante, Catherine Kubash poursuit une carrière de choriste; elle a été membre entre autres des *Chantamis*, des *Richard Eton's Singers* ainsi que la *chorale Saint-Jean.*

La méthode Kodaly

Né en 1882 et mort en 1967, compositeur, musicologue, pédagogue, Zoltan Kodaly (prononcer Kodaï) a joué un rôle de premier plan dans le renouveau de la musique hongroise. Folkloriste, il a entrepris avec son ami Bartok de longues recherches dans le domaine de la musique populaire, recherches qui sont la base de sa méthode d'enseignement de la musique.

«La philosophie derrière la méthode Kodaly, c'est que pour être bon professeur de musique, il faut être excellent musicien, explique Catherine Kubash. Comme le disait Kodaly, l'apprentissage de la musique commence neuf mois avant la naissance de l'enfant.» En plus de posséder une connaissance approfondie de la musique, savoir la lire, l'écrire et la composer, l'adepte de la méthode Kodaly doit privilégier un contact profond avec la nature. «Allez faire de longues promenades à la montagne, dans la nature; c'est ce que recommandait Kodaly à ses élèves», explique Catherine.

Toute la formation s'appuie sur la musique folklorique, qu'elle soit de Hongrie ou d'ailleurs. Puisque les étudiants à l'institut provenaient de différents pays, chacun devait puiser dans la tradition musicale de son pays pour en sortir des chansons à étudier. Les collègues de Catherine ont donc eu l'occasion de découvrir *À la claire Fontaine, Ah! Si mon moine voulait danser, L'arbre est dans ses feuilles, Isabeau si promène,* et bien d'autres encore. «Il y avait des gens de 19 pays, et chacun arrivait avec 40 chansons folkloriques; c'était vraiment extraordinaire! s'exclame Catherine. Il fallait qu'on prépare une présentation d'une demi-heure chacun. Comme l'enseignement était en anglais, le titre de ma présentation était French-Canadian Campfire Songs. J'avais préparé un petit livret et on les a toutes chantées! J'ai même dansé, joué des cuillères et chanté! Une Coréenne a choisi de parler des rythmes, parce que le tambour est très important dans le folklore de son pays. Une autre fille, une Australienne, a chanté des «Sheep shearing Songs» (chansons de tonte des moutons). J'ai appris beaucoup!»

Le retour en Alberta a été difficile pour Catherine. De nombreux amis sont demeurés là-bas, d'autres ici sont partis ou ont des enfants. Le rythme de vie aussi est différent: «Là-bas, c'est beaucoup plus «relax»; mais il y a aussi une tension qui existe parce qu'il y a une grande pauvreté en Hongrie; on voit que l'après-communisme n'est pas idéal. Malgré cela, je veux retourner étudier à la même place...je veux continuer à apprendre.»

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923 - 82e Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

Coop d'habitation "Le quartier du collège" reçoit les applications pour la location d'appartements dans l'avenir. SVP contactez Rose-Marie Tremblay: 469-1116. (29-09)

Maison à vendre à Beaumont, 2 étages, 2185 pi. ca., 6 ch. à coucher, foyer, garage double, grand terrain, arbres, jardin et patio. Prix réduit. Info: 929-9285

Mère d'un enfant, possédant B.Ed, offre ses services pour garder des enfants chez moi. Grande salle de jeu et terrain de jeu à proximité. 465-3182 (30-6)

À vendre: imprimante Laser Writer II. 1 000$ négociable. 465-6581

OFFRE D'EMPLOI

Nous sommes à la recherche d'un représentant au service à la clientèle pour une compagnie oeuvrant dans le fibre de verre. Cette personne doit maîtriser parfaitement le français et l'anglais, avoir une grande facilité de communication, de l'expérience en informatique et une connaissance des lois environnementales industrielles ou manufacturières serait un atout. Faites parvenir votre curriculum vitae à ZCL Composites Inc., 6907-36 Street, Edmonton, AB T6B 2Z6

Restaurant italien réputé à vendre. Appelez au 429-4684 (4-8)

Besoin d'une gardienne francophone pour votre enfant? Depuis 11 ans j'oeuvre dans le domaine de l'éducation. Début de l'année scolaire, disponible pour garder votre enfant chez moi. Appelez-moi au 465-5609 (4-8)

À vendre directement du propriétaire

Superbe maison familiale!
Charme antique et nouveauté pratique! Cette maison à deux étages, de fabrication Hymark, n'a que quatre ans, offre 2100 pieds carrés répartis sur deux niveaux, ainsi qu'un sous-sol avec finition professionnelle, le tout à seulement une maison du ravin de Millcreek! Sans oublier 3 salles de bain 1/2, un foyer, un système de sécurité, un bain tourbillon, un terrain aménagé et entièrement clôturé ainsi qu'un garage double et détaché. 240 000,00 $ 9327 - 81 avenue 465-4786 ou 484-9830 Située à quelques pâtés de maisons de la Faculté Saint-Jean. (Northwestern Utilities installent présentement de nouvelles conduites de gaz. Veuillez excuser les tracas causés par la construction et la circulation plus dense. Les conditions reviendront à la normale sous peu!)

Garderie Bonnie Doon: Pour le bien-être de votre bébé (0 à 18 mois), employés diplômés. Inscriptions pour septembre, appelez appelez au 468-2841 (01-09)

Juin est le mois Allez-Y!



DE 5 À 10 FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR

Décès

Jubinville

Est décédée à l'âge de 82 ans, à Calgary, le 14 juin dernier, Mme Judith Marie Jubinville autrefois d'Edmonton.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Bernard (May) Jubinville de Fort McMurray; Thérèse Jubinville de Montréal; Annette (Ken) Stremecki de Calgary et Michelle (Ron) Plesko de Calgary; neuf petits-enfants et sept arrière-petits-enfants; trois soeurs: Mme Laurenza Lemieux de Crabtree Mills (Québec), Soeur Anne-Marie Mireault (SASV) d'Edmonton et Mme Véronique Gauthier de Montréal. Elle fut précédée dans la Maison du Père par son époux Philippe en 1978.

Les funérailles ont été célébrées le 19 juin à l'église St-Joachim d'Edmonton.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

EDMONTON

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89e Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Vendredi et samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h00

Base militaire d'Edmonton
à la chapelle de Lancaster Park
Samedi: 19h00

Beaumont
Saint-Vital
4905 - 50eRue
Dimanche: 9h30

CALGARY

Sainte-Famille
1719 - 5 Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

PEACE RIVER

Our Lady of Peace
10405 - 99e rue
3e dimanche du mois
à 12h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

Connelly McKinley Ltd.
Salon funéraire



10011 - 114e Rue
Edmonton, Alberta
422-2222

9, Muir Drive St-Albert 458-2222
256, rue Fir Sherwood Park 464-2226

Sutton GROUP
REALTOR®

Ronald Brochu
Agent d'immeubles
Sutton Group
Jackson-Young realty
(24 hres) Bur.: (403) 464-1333
Fax: (403) 466-0133
Ste. 103, #20 Main Boulevard
Sherwood Park (Alberta) T8A 3W8



Pour tous vos besoins de voyage



Hys Center, 11010 - 101 Rue,
Edmonton, Alberta T5H 4B9

(403) 423-1040

Albert Tardif, président

James H. Brown & Associates
avocats & notaires
Maureen A. Harquail
(le droit commercial et les litiges civils)

2200 Scotia Place
10060 avenue Jasper
Edmonton, Alberta
T5J 3R8
Tél.: 428-0088

McCuaig DESROCHERS
avocats et notaires
Au service de la francophonie albertaine

500, Banque de Montréal
10199, 101e Rue
Edmonton (Alberta) T5J 3Y4 **tél.: 426-4660**

DR R.D. BREAULT
• DENTISTE •

Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e Rue
Edmonton, Alberta T6E 4H2 **Tél.: 439-3797**

Dr J. Georges Sabourin
B.A., M.D., F.R.C.S. (C)
Obstétricien *Gynécologue*
303 Hys Centre • 11010 - 101e Rue
Edmonton, Alberta T5H 4B8
Tél.: 421-4728

CARTES•D'AFFAIRES



DÉRY PIANO SERVICE
J.A. Déry R.P.T.
accordeur de pianos, réparations et entretien
Tél.: (403) 454-5733
11309, 125e Rue, Edmonton (Alberta)



Greg Boucher
Gérant des ventes

FREEDOM
EDMONTON FORD

votre premier choix pour un produit et un service de haute qualité

7505 - 75e Rue,
Edmonton (Alberta) T6C 4H8
Téléphone: 465-9411 ou 1-800-463-3612
Télécopieur: 468-2719

CADRIN DENTURE CLINIC
Bernard Cadrin

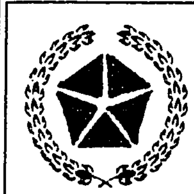
Édifice G.B. 9562 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal
Bur.: **439-6189** Rés.: **465-3533**

DR COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE

350, West Grove Professional Bldg.
10230 - 142e Rue
Edmonton, Alberta T5N 3Y6 Tél.: **455-2389**

Dr Léonard Nobert
Dentiste

54 rue St. Micheal , St-Albert, Alberta T8N 1C9
Téléphone: 459-8216



François R. Thibault
Gérant des ventes
Plymouth-Dodge-Chrysler

Bilar's Garage Ltd.
4922 rue Hankin
Thorsby (Alberta) T0C 2P0
Tél.: (bur.) 789-3661
1-800-563-6259

Elle s'en vient...







LA BOTTINE SOURIANTE
Samedi le 1er juillet





LES COLOCS
Dimanche le 2 juillet

Réservez vos passeports plutôt que d'acheter vos billets à la pièce
Prix avant le 15 juin
Après cette date tous nos prix augmentent de 5$

PASSEPORTS
Adultes 30$
Étudiant.es 20$
(carte d'identité requise)
Enfants (6 à 12) 5$
(5 et moins) gratuit
PRIX DE GROUPE **25$**

ENTRÉE SUR LE SITE GRATUITE AVEC UN PASSEPORT
Adultes 3$
Enfants 2$
Camping 5$
(gratuit avec un passeport)

BILLETS SPECTACLES
Colocs 18$
Bottine souriante 21$
FESTIVAL DU THÉÂTRE COMMUNAUTAIRE
Avec passeport 2$\pièce
Sans passeport 4$\pièce

Le passeport vous permet d'assister gratuitement à tous les spectacles!

PROGRAMMATION

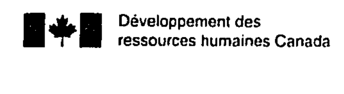
Vendredi 30 juin 1995
19h30 : Ouverture officielle
20h30 : Tente du houblon
20h45 : Théâtre communautaire
21h00 : Spectacle Jean Racine
Feu de camp

Samedi 1er juillet 1995
8h00 à 11h00 : Golf
7h30 à 9 h30 : Déjeuner communautaire
7h30 à 18h00 : Tournoi balle-lente
9h00 à 16h00 : Garderie
9h30 à 17h30 : Jeux d'enfants
10h00 à 10h30 : Cérémonie Fête du Canada
10h00 à 12h00 : Tournoi fer à cheval
10h00 à 15h00 : Activité aînés
10h00 à 17h00 : Tente d'exposants
10h00 à 18h00 : Tente d'ateliers
10h00 à 1h00 : Concessions
10h30 à 11h30 : Spectacle enfant
10h30 à 17h00 : Tente du folklore
13h00 à 15h00 : Tournoi pétanque
13h00 à 17h00 : Boîte à chanson
14h00 à 15h00 : Spectacle enfant
14h00 à 21h00 : Théâtre communautaire
17h00 à 19h00 : Souper communautaire
20h30 à 21h15 : Spectacle danse folklorique
22h00 à 1h 30 : Spectacle Bottine Souriante
1h30 à 2h00 : Feu d'artifice
Feu de camp

Dimanche 2 juillet 1995
8h00 à 12h00 : Golf
7h30 à 18h00 : Tournoi balle lente
9h30 à 17h30 : Jeux d'enfants
10h00 à 11h00 : Spectacle enfant
10h00 à 17h00 : Tente d'exposants
10h00 à 18h00 : Tente d'ateliers
12h00 à 17h00 : Tente du folklore
11h00 à 12h00 : Célébration liturgique
11h30 à 13h30 : Brunch communautaire
13h00 à 17h00 : Boîte à chansons
13h00 à 16h00 : Théâtre communautaire
14h00 à 15h00 : Spectacle enfant
17h00 à 19h00 : Souper communautaire
19h30 à 22h00 : Remise des prix
20h00 à 20h30 : Gagnant combat des vedettes
21h00 à 21h30 : Animation humoristique
21h30 à 24h00 : Spectacle Les Colocs
Feu de camp

Lundi 3 juillet 1995
8h30 à 10h30 : Déjeuner communautaire
9h00 à 12h00 : Tente d'exposants
10h00 à 12h00 : Tente du folklore
10h00 à 12h00 : Boîte à chanson
10h00 à 13h00 : Concessions

Venez assister aux compétitions d'athlétisme et de volley-ball des Premiers Jeux Francophones de l'Ouest!





Gouvernement du Québec
Bureau du Québec



Nombre de passeports	Adultes ( )	Étudiant.es ( )	
	Enfants ( )		
Nombre de billets Colocs	Adultes ( )	Étudiant.es ( )	
Nombre de billets Bottine Souriante	Adultes ( )	Étudiant.es ( )	

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

Ville: ____________ Code postal: ________

Téléphone: ____________

Retournez ce coupon à:
ACFA
a/s de M. Yves Caron
#200, 8923 - 82e avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2







